



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



25039109

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

13 MARS 2025

DIVISION MONS
Greffe

N° d'entreprise : 0766.453.517
Nom

(en entier) : Green City Wallonie 4
(en abrégé) : GCW4

Forme légale : SRL

Adresse complète du siège : Chaussée de Bruxelles 128, à 7061 Soignies

Objet de l'acte : Changement adresse Siège Social.

Extrait du conseil d'Administration du 27.01.2025

1. Décision relative au changement d'adresse de la succursale.

Le président rappelle que le Siège Social actuel de la société est situé au 128, Chaussée de Bruxelles à 7061 Soignies et propose de le transférer à Zone Artisanale de la rivièrette n°9 à 7330 Saint-Ghislain.

Après délibération, le conseil décide à l'unanimité :

•De transférer le siège social à Zoning artisanale de la rivièrette n°9 à 7330 Saint Ghislain.

Le conseil mandate YURUK David, administrateur, pour accomplir toutes les formalités légales nécessaires, notamment la publication de la décision au Moniteur belge et la mise à jour des informations auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/03/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).